

Province de Québec
Municipalité de l'Isle-aux-Allumettes

Séance régulière du Conseil Municipal de l'Isle-aux-Allumettes tenue le 12 janvier, 2010 à 19h00 au bureau municipal à Chapeau.

À laquelle étaient présents son Honneur le Maire Winston Sunstrum et les conseillers, Geneviève O'Brien, André Chartrand, Roger Lavoie, André Vaillancourt, Marc Deslauriers, Patrick Tallon.

1. Ouverture de la séance

Le Maire souhaite la bienvenue à tous et déclare la séance ouverte.

2. Vérification de présence

Tous sont présents.

3. Déclaration de conflit (si applicable)

Aucun.

4. Adoption de l'ordre du jour

001-10 Proposé par André Chartrand appuyé par André Vaillancourt d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

Adopté

5. Adoption du procès verbal

002-10 Proposé par Roger Lavoie, appuyé par André Chartrand que les minutes de la dernière séance régulière soient adoptées et signées.

Adopté

6. Questions par le public

M. Stanley Gagnon est présent concernant les nouveautés en matières d'ordures et de recyclage, de même que les motoneiges circulant sur la rue St-Jacques à toute vitesse; le Maire et le conseiller Vaillancourt l'informe.

Mme Annette Dagenais est présente et s'informe du statut des commerces en ce qui concerne les ordures et le recyclage; le conseiller Vaillancourt l'informe.

7. Correspondance

- Zonage C.P.T.A.Q.
- Politique familiale
- Membership

8. Rapport des comités

Finances et Administration

La conseillère O'Brien, Présidente du comité de finances et administration lit et dépose son rapport que contient 4 recommandations.

010-10 Proposé par André Chartrand, appuyé par Roger Lavoie d'accepter le rapport du Chef d'incendie et de le considérer comme étant partie intégrale des procès-verbaux de cette séance.

Adopté

Aqueduc / égouts

Le conseiller Marc Deslauriers, Président du comité d'aqueduc et égouts déclare ne pas avoir de rapport.

Buildings

Le conseiller Lavoie, Président du comité buildings municipaux, déclare ne pas avoir de rapport.

Tourisme / A.I.C.

La conseillère O'Brien, Présidente du comité de Tourisme déclare ne pas avoir de rapport.

Loisirs

Le conseiller Tallon, Président du comité des sports et loisirs déclare ne pas avoir de rapport.

Communications

Le conseiller Tallon, Président du comité de communications, lit et dépose son rapport.

011-10 Proposé par Patrick Tallon, appuyé par Geneviève O'Brien d'accepter le rapport du Président du comité de communications et de le considérer comme étant partie intégrale des procès-verbaux de cette séance.

Adopté

Arena

Rien à rapporter.

9. Approbation des comptes

012-10 Proposé par Geneviève O'Brien, appuyé par André Chartrand que les factures soient acquittées tel que la liste présentée.

Adopté

10. Questions par le public

Mme Lorna Roel est présente et s'informe de la signalisation indiquant le secteur Chapeau de la municipalité. Le Maire et la conseillère O'Brien l'informe.

Mme Annette Dagenais est présente concernant le lien inter-provincial pour la piste pour les motoneigistes. Le Maire et le conseiller Tallon l'informe. Elle demande également la possibilité d'utiliser la piste cyclable actuelle pour les motoneigistes; le conseil étudiera cette demande.

11. Varia

Le Maire présente sa liste d'objectifs pour la prochaine année de son mandat.

1. Améliorer l'image de la municipalité
2. Promouvoir un bon esprit de communauté
3. Promouvoir un esprit de coopération et de respect avec tous les contribuables et les résidents
4. Mettre l'accent sur la communication
5. Mettre l'accent sur la transparence dans les affaires du conseil
6. Ensemble avec le conseil et les employés, donner du service, de la direction et des bonnes décisions
7. Devenir complètement connaissant avec les opérations municipales
8. Poursuivre la production, la planification et l'effort dans toutes les opérations municipales
9. Supporter le président des comités et les objectifs des comités
10. Supporter les employés
11. Travailler de près avec les employés du A.I.C. et les dirigeants
12. Poursuivre les devoirs du Maire à la MRC Pontiac
13. Maintenir une bonne relation avec notre MAN et MP
14. Poursuivre la direction pour la municipalité pour les prochains 4 ans
15. Poursuivre une vision et les développements pour la municipalité
16. Améliorer la langue française en vue de devenir bilingue

013-10 Proposé par André Chartrand, appuyé par Pat Tallon d'approuver la liste d'objectifs fournie par le Maire pour la première année de son mandat.
Adopté

Politique d'utilisation de la fourgonnette assignée aux travaux publics:

014-10 Proposé par Pat Tallon, appuyé par André Chartrand d'adopter la politique d'utilisation de la fourgonnette assignée aux travaux publics, tel que présenté, soit

1. Qu'à partir du 1^{er} avril, 2010, la fourgonnette soit stationnée sur la propriété de cette municipalité à la fin de chaque journée de travail
2. Qu'à partir du 18 janvier au 1^{er} avril 2010, un journal de tous les appels de déplacement soit établi indiquant les dates, heures, raisons, employés, etc, pour chaque déplacement. Ce journal doit être entretenu jusqu'au 5 octobre 2010

3. Qu'à partir du 1^{er} avril au 30 septembre, 2010, les problèmes et les préoccupations avec cette politique soient identifiés et adressés au conseil au fur et à mesure

4. Cette politique sera révisée par le conseil vers le 5 octobre 2010.

Pour: 4

Contre 2

Adopté sur division

Politique Familiale

015-10 Proposé par Geneviève O'Brien, appuyé par Roger Lavoie d'autoriser le Directeur Général à signer pour et au nom de cette municipalité, le protocole numéro M-09-002-07-4 avec le Ministère de la Famille et des Aînés pour l'élaboration d'une politique familiale municipale et d'un plan d'action auprès des municipalités avec le soutien de la municipalité régionale de comité.

Adopté

Dossiers C.P.T.A.Q.

016-10 Proposé par André Vaillancourt, appuyé par Pat Tallon que cette municipalité supporte la demande de M. Richard Lemieux pour une autorisation afin de faire autre que l'agriculture sur une partie du lot 45 dans le Rang IV, dossier # 365311, soit un usage résidentiel; il est également résolu que cette demande va pas à l'encontre de la réglementation municipale et que, oui, il y a ailleurs en zone blanche, du territoire disponible pour ce type de projet.

Adopté

017-10 Proposé par André Vaillancourt, appuyé par Marc Deslauriers que cette municipalité supporte la demande de M. Edward Tierney pour une autorisation afin de faire autre que l'agriculture, soit du résidentiel sur une partie du lot 11 dans le Range VI et ce, suivant une évaluation des droits réels par la C.P.T.A.Q.; il est également résolu que cette demande va pas à l'encontre de la réglementation municipale et que, oui, il y a ailleurs en zone blanche, du territoire disponible pour ce type de projet.

Adopté

018-10 Proposé par André Vaillancourt, appuyé par Roger Lavoie que cette municipalité supporte la demande de M. Paul Kelly et Mme Suzanne Leonard pour une autorisation pour faire autre que l'agriculture, soit du résidentiel sur une partie du lot 3 de la rue St-Jacques et ce, pour les motifs énoncés par M et Mme Kelly dans une lettre d'explication jointe à la présente demande; il est également résolu que cette demande va pas à l'encontre de la réglementation municipale et que, oui, il y a ailleurs en zone blanche, du territoire disponible pour ce type de projet.

Adopté

019-10 Proposé par Pat Tallon, appuyé par Marc Deslauriers que le plan d'arpentage soumis par Michel Fortin, arp.-géo., portant le numéro 19053 pour le lot 24-4 du Rang 2, propriété de M. Michael Lawrence Carroll, soit approuvé.

Adopté

020-10 Proposé par André Chartrand, appuyé par Geneviève O'Brien que cette municipalité supporte sa propre demande tel que signer par ses officiers pour une autorisation afin de faire réintégrer l'usage originale, soit commercial sur une partie du lot 33A dans le Rang IV de cette municipalité et ce, pour les motifs énoncés dans la correspondance jointe et signée par le Directeur Général et sujet à une évaluation des droits réels par la C.P.T.A.Q. Il est également résolu que cette demande va pas à l'encontre de la réglementation municipale et que, oui, il y a ailleurs en zone blanche, du territoire disponible pour ce type de projet.

Adopté

021-10 Proposé par André Vaillancourt, appuyé par Marc Deslauriers d'autoriser ce qui suit pour le bien-être et la formation de l'Inspecteur Municipal;

- Adhésion annuelle à la COMBEQ
- Assistance au congrès annuel COMBEQ
- Participation à toute autre formation offerte par la COMBEQ et jugée nécessaire

Adopté

12. Huis-clos

Pas nécessaire.

13. Date de la prochaine séance

La prochaine séance aura lieu le 2 février, 2010 à 19h au bureau municipal.

14. Clôture de la séance

022-10

Proposé par André Vaillancourt, appuyé par André Chartrand que la séance soit levée. 20h40.

Adopté

Maire

Directeur

Général